



Montbéliard le
Mercredi 31 août 2016

**Groupe Fnac
Direction Juridique
9, rue des Bateaux Lavois
94768 Ivry sur Seine**

Lettre recommandée

Objet : [Rappel] Utilisation contrefaite de ma photographie sur votre site internet

PJ : Constat d'hussier

Madame, Monsieur,

Pour faire suite à mon courrier du 20 Aout 2016 resté sans réponse, je vous adresse un constat d'hussier vous prouvant l'utilisation de ma photographie pour illustrer la home de votre site internet pour la rubrique «High tech / Sélection pour une rentrée pas chère».

Cette photo a été au moins publié sur votre site fnac.com plus de 10 jours, le constat de maître reiset datant du 23 aout 2016.

Suite à l'utilisation frauduleuse de cette photographie sans aucun accord, dénaturée puisque recadrée, qui ne mentionne pas mon crédit. Je me vois dans l'obligation de vous demander une réparation du préjudice d'un montant de 8400 euros pour l'absence de toutes ces règles de droit en ma qualité d'auteur.

Je suis profondément choqué que le site de la FNAC, 3eme site marchand français comptant plus de 9 000 000 visiteurs par mois, on puisse voler à sa guise une photographie et la dénaturer de la sorte.

Aussi et avant de faire valoir mes droits devant la juridiction compétente dans la semaine à venir, je vous demande de prendre contact sans delais avec moi afin que nous trouvions un accord sur l'utilisation ce visuel par votre enseigne ; à defaut d'un tel accord, je me verrais dans l'obligation d'exercer une action en contrefaçon afin de faire valoir mes droits.

En espérant un règlement rapide et prompt de ce dossier, veuillez agréer Madame, Monsieur, l'expression de salutations les meilleures.

Francois Jouffroy
Photographe